

FICHE D'INFORMATION- ÉCLAIRCIE DE PLANTATION



Évolution des forêts naturelles vs plantations

Les plantations établies avant les années 2000 sont majoritairement composées de résineux. Les approches utilisées visent à s'inspirer de certaines dynamiques des forêts naturelles, tout en répondant aux besoins humains. À l'image des jeunes peuplements résineux naturels, ces plantations ont été instaurées avec une forte densité initiale afin de favoriser une croissance rapide en hauteur, en incitant les arbres à compétitionner pour la lumière.

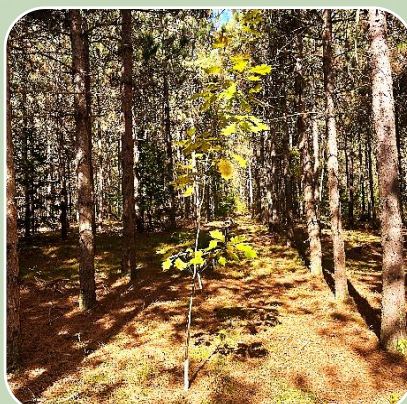
Ce processus favorise la dominance naturelle des arbres d'avenir, tout en engendrant un élagage naturel des branches inférieures dû au manque de lumière, contribuant ainsi à la production de bois de meilleure qualité. Avec le temps, la compétition pour les ressources comme la lumière et les minéraux s'intensifie, ce qui freine la croissance, affaiblit certains arbres et entraîne une mortalité naturelle. Graduellement, la forêt évolue vers une structure plus espacée, caractéristique d'un peuplement mature où les arbres disposent de plus de ressources pour optimiser leur développement.

L'éclaircie vise à accélérer cette dynamique en retirant, avant leur mort naturelle, les arbres moins vigoureux. Cette intervention permet d'en valoriser le bois et de concentrer les ressources sur les meilleurs sujets. Ainsi, l'aménagement forestier oriente et accélère les processus naturels dans une optique d'utilisation durable de la ressource.

POURQUOI ÉCLAIRCIR UNE PLANTATION ?



Anneaux de croissance larges au début et rétrécissement progressif causé par la fermeture du couvert forestier.



Enrichissement en feuillus nobles dans les sentiers de récolte suite à une éclaircie de plantation résineuse.



Chablis causés par de fortes rafales dans une plantation dense non éclaircie.

AUGMENTER LA CROISSANCE ET LA QUALITÉ DES PLANTATIONS :

Réduire la compétition en récoltant les arbres moins vigoureux favorise la croissance des arbres d'avenir, ce qui maximise le rendement et la qualité du bois à la récolte finale.

FAVORISER LA RÉGÉNÉRATION ET LA BIODIVERSITÉ :

L'éclaircie augmente la lumière au sol, facilitant l'établissement de la régénération naturelle ou l'enrichissement en essences variées. Elle permet d'instaurer une structure forestière plus diversifiée ouvrant la voie à des scénarios sylvicoles durables sans recourir à la coupe totale.

RÉDUIRE LA MORTALITÉ ET RENFORCER LA STABILITÉ DES PEUPELEMENTS :

La forte densité rend les arbres frêles et vulnérables aux chablis et à la mortalité naturelle. L'éclaircie élimine les sujets dominés, malades ou mal formés, renforçant la résistance aux perturbations climatiques. Une forêt éclaircie est plus vigoureuse et résiliente à long terme.

COMMENT INTERVENIR



QUAND INTERVENIR?

Le moment varie selon l'espèce, le climat, la qualité du site, le type de plantation et l'âge du peuplement. En général, une première éclaircie s'effectue entre 20 et 35 ans après le reboisement, dès que la densité freine la croissance (ex : chute des branches basses).

Cette première intervention peut être moins rentable, mais elle prépare la plantation à une seconde éclaircie (entre 40 et 55 ans) plus productive.

Pour les pins, il faut intervenir l'hiver ou traiter les souches immédiatement après la récolte afin d'éviter la propagation de la maladie du rond.

SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER

Pour obtenir des conseils et obtenir un soutien financier, le propriétaire peut obtenir l'aide d'un **conseiller forestier**. Ce professionnel encadre chaque étape du projet :

- 1) **Inventaire avant traitement**: vigueur, hauteur/diamètre, pourcentage de cimes, etc.
- 2) **Diagnostic et prescription** : éclaircie variable selon le site (25 à 40 % de prélèvement).
- 3) **Demandes de permis et d'aide financière**
- 4) **Planification des travaux** : tracé des sentiers et marquage des arbres à récolter.
- 5) **Suivi des travaux** : contrôle du taux de prélèvement, des blessures, saines pratiques, etc.
- 6) **Rapport final** : évaluation du respect de la prescription sylvicole.

ÉQUIPEMENT, RÉALISATION ET VALORISATION DU BOIS

Quel équipement utilisé?

L'éclaircie peut être réalisée avec différents équipements (tracteur, débrousseuse, etc.), mais l'usage de l'abatteuse multifonctionnelle et du porteur est de plus en plus répandu pour leur précision et leur efficacité.

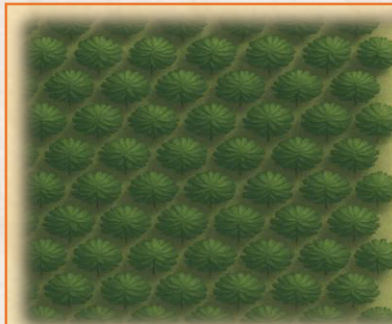
Qui réalise les travaux?

Les travaux peuvent être faits par le propriétaire, un contractant ou offerts clé en main par le conseiller forestier.

Que fait-on du bois?

Le conseiller forestier et le syndicat des producteurs de bois peuvent accompagner le propriétaire pour une mise en marché optimale du bois en priorisant les entreprises locales et la valeur ajoutée.

ÉCLAIRCIE DE PLANTATION vue du ciel!



Modélisation d'une éclaircie commerciale à 40% de prélèvement incluant 20% de sentier de débardage et 20% d'éclaircie entre les sentiers.

ÉVOLUTION D'UNE PLANTATION AMÉNAGÉE



Plantation de 1 an



Plantation de 20 ans



Plantation après la 1ère éclaircie



Plantation de 40 ans



Plantation après la 2^e éclaircie avec enrichissement.



Plantation mature de plus de 60 ans avec régénération diversifiée.



Conseillers forestiers accrédités

Année financière 2025-2026



Responsable :

Charles Gélinas, ing.f.

2-2046, chemin du Village
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1K4



819 436-1689



gelinas.ingf@gmail.com



www.gelinas-foresterie.com



Responsables :

Jean-Sébastien Malo, ing.f.
Nicolas Boyer, ing.f.
Mikaël Marceau, ing.f.
Zacharie Giroux, ing.f.

965, rue Principale
Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0
450 960-2130



450 960-2130



rfb@rfbiotiques.com



www.rfbiotiques.com



Responsables :

Gabriel Bourgeois, ing.f.
Frédéric Mireault, ing.f.

580, rue Saint-Viateur
Joliette (Québec) J6E 3B6



450 398-0408



gabriel.bourgeois@terra-bois.qc.ca



www.terra-bois.qc.ca



Responsables :

Julien Moreau, ing.f.
François Beaulieu, ing. f.
Ariane Généreux-Tremblay, ing. f.
Philippe Emard, ing.f.

985, local E, rue Notre-Dame
Lavaltrie (Québec) J5T 1R4



450 586-0448



info@sylva.ca



www.sylva.ca



110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Tél. 450 394-5251 □ Téléc. 450 759-7610

info@afplanaudiere.org

www.afplanaudiere.org